

[Texte]

what I told them to do; that is, to apply the classification system properly.

Mr. Hawkes: What was the direction of their errors?

Mr. Connell: In detail I do not know that I could pinpoint that, but they were simply not rigorous enough in applying the classification system properly, and that is a requirement in the Department of Agriculture.

Mr. Hawkes: Thank you for that.

Mr. Manion, if classification were to become one of the factors in collective bargaining, if it was to become a bargainable factor, what would you see as both the problems and the opportunities of that kind of advice from this committee?

Mr. Manion: I have to be careful that I do not tread on the preserve of my Minister here because, as you know, he is engaged in discussions with the unions about changes to the Public Service Staff Relations Act and the whole framework of collective bargaining. This is one of the specific items that is being raised in those discussions.

I think you would have both advantages and disadvantages. One of the advantages from a governmental standpoint is that there would immediately be a new check in the balance. There would be more discipline in the system. There would be, undoubtedly, much greater pressure to keep those benchmarks and standards accurate and up to date. The down side of that is that you would have another big institutional pressure tending to increase the levels and increase the costs of salaries. So there would be, I would think, a balance of advantages and disadvantages and neither can be discounted.

Perhaps Mr. Connell could correct me, but I believe one of the reasons why classification was not made bargainable when the system was introduced originally was the fear of adding another perhaps quite significant upward influence.

Mr. Hawkes: Mr. Dye, you have surveyed, I think, 13 organizations. Was collective bargaining a feature of any of those private sector-public sector situations you surveyed, and, if it was, could you tell us what you know about that?

Mr. Dye: There were some, but I am afraid I really do not have a view. I just do not know. I cannot give your committee any solid advice. I know that it was a factor in some. Precisely how many out of that survey I could find out for you if it was important.

Mr. Hawkes: I would like to know that. I think your report does speak negatively about the possibility of collective bargaining. I just cannot recall the paragraph at the moment, but I read it sometime in the last hour. There is certainly this kind of a flavour although it is not quite that direct.

Mr. Dye: If you will just give me a short moment here, I will do my best to pinpoint that paragraph you are thinking of, Mr. Hawkes.

[Traduction]

reprendre vos termes, ils ne faisaient pas ce que je leur disais de faire; c'est-à-dire qu'ils n'appliquaient pas de manière appropriée le système de classification.

M. Hawkes: Dans quel sens faisaient-ils des erreurs?

M. Connell: Je ne pourrais pas vraiment vous donner d'explications de détails, disons qu'ils n'appliquaient pas avec suffisamment de rigueur le système de classification et c'est ce que nous exigeons au ministère de l'Agriculture.

M. Hawkes: Je vous en remercie.

M. Manion, si la classification devenait un des facteurs de la négociation collective, si elle devenait un facteur négociable, quels seraient les problèmes et les possibilités, si ce comité vous le conseillait?

M. Manion: Je dois faire attention et ne pas empiéter sur le territoire de mon ministre car, comme vous le savez, il est en pourparlers avec les syndicats à propos de modifications proposées à la Loi sur les relations de travail dans la fonction publique, et au cadre entier des négociations collectives. C'est une des questions spécifiques qu'il aborde avec eux.

Je crois qu'il y aurait à la fois des avantages et des inconvénients. Un des avantages du point de vue du gouvernement est qu'il y aurait immédiatement un nouveau contrôle. Le système serait plus discipliné. Il est indubitable que la demande serait beaucoup plus pressante pour que ces emplois-repères et ces normes soient précis et à jour. L'inconvénient est que la demande des organismes réclamant un relèvement des niveaux et une augmentation du coût des salaires serait plus grande. Il y aurait donc, à mon avis, autant d'avantages que d'inconvénients et il faudrait tenir compte des deux.

M. Connell rectifiera si je me trompe, mais je crois qu'une des raisons pour lesquelles la classification n'a pas été rendue négociable lorsque le système a été introduit à l'origine, c'était la crainte de l'addition d'un nouvel élément à la hausse, pouvant être important.

M. Hawkes: Monsieur Dye, je crois que votre enquête a porté sur 13 organismes. Est-ce que la négociation collective était un des facteurs dans ces organismes du secteur privé et du secteur public sur lesquels vous avez fait porter votre enquête, et, dans l'affirmative, pourriez-vous nous dire ce que vous en avez conclu?

M. Dye: C'était un facteur pour certains, mais je crains ne pas avoir vraiment d'opinion. Je ne sais pas. Je ne peux pas vraiment vous donner de conseils. Je sais que dans certains cas, c'était un facteur. Je pourrais vous indiquer dans lesquels ce facteur était important.

M. Hawkes: J'aimerais le savoir. Je crois que votre rapport est négatif quant à la possibilité de négociation collective. Je ne me souviens pas de quel paragraphe il s'agit, mais je l'ai lu au cours de la dernière heure. C'est ce que semble indiquer indirectement votre rapport.

M. Dye: Si vous voulez bien me donner un instant, je ferai de mon mieux pour retrouver ce paragraphe, monsieur Hawkes.